



Siaminfos

N°14
Juin 2013

Lettre d'informations semestrielle du Siam de Marne-la-Vallée

● EDITO DU PRESIDENT



Comprendre l'eau

Pour la 9^{ème} année, le Siam a le plaisir de vous ouvrir ses portes le **samedi 22 juin 2013**, avec un programme de découvertes de l'eau

pour tous les âges, dont vous trouverez le détail dans le dossier central du Siam Infos.

En page 2, vous serez informé des actions de sensibilisation engagées auprès du jeune public grâce aux classes d'eau, aux visites de la station d'épuration et aux animations autour de la mare pédagogique. Vous trouverez également un point sur l'avancement des travaux de remise aux normes du four d'incinération des boues, dont la mise en service a pu être réalisée en mai dernier.

Le prochain numéro du Siam Infos, qui paraîtra en fin d'année, vous apportera toutes les précisions sur le fonctionnement du four d'incinération des boues d'épuration, mais aussi le bilan des activités de l'année écoulée et **les prospectives 2014**, dont une à laquelle j'attache une importance particulière, l'Agenda 21 du Siam, **nommé Equalia 21**.

Christian Chapron
Président du Siam

● PORTES OUVERTES DU SIAM

JOURNÉE PORTES OUVERTES

du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée

Samedi
22
juin



Comprendre l'eau et son assainissement

De 10h à 18h, visites guidées de la station d'épuration, expositions, expériences sur l'eau, animations autour de la biodiversité et de la mare pédagogique, visites en calèche des espaces verts naturels et découverte du rôle des animaux dans l'écosystème

DANS CE NUMÉRO N°14

● MIEUX COMPRENDRE - PAGE 3

La station de Jablines
intègre le Siam

● INTERVIEW - PAGE 7

Qu'est-ce que
l'Agence de l'Eau ?



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DE MARNE-LA-VALLÉE
13, avenue de la Courtilière
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01 60 31 54 54 - Fax : 01 64 30 64 12
Courriel : siam77@wanadoo.fr
www.siam77.fr

● ENTRETIEN ET RENOVATION

2013 : les travaux du Siam à venir

La rénovation de l'ensemble du réseau de collecte se poursuit de façon continue, sur les gros collecteurs dont le Siam est propriétaire mais également sur les réseaux secondaires des collectivités adhérentes lorsqu'elles lui ont confié, par délégation, l'entretien de leur réseau.

MARNE-ET-GONDOIRE

● CHALIFERT

Rue Guillemette, mise en conformité du réseau d'assainissement.

Début : 24 juin. **Fin** : mi-août. **Gêne** : circulation fermée rue Charles Vaillant pendant 3 semaines, accès riverains préservé le soir.

● LAGNY-SUR-MARNE

Rues Saint-Furcy, Temple, Saint-Paul et impasse Lions, mise en conformité du réseau d'assainissement, en parallèle de travaux pour l'eau potable et de voirie.

Début : 29 janvier. **Fin** : fin septembre. **Gêne** : circulation fermée.

● THORIGNY-SUR-MARNE

Rue des Fontaines, mise en conformité du réseau d'assainissement.

Début : 8 juillet. **Fin** : 15 août. **Gêne** : importante mais accès riverains préservé le soir.

FERRIERES-EN-BRIE

● TAFFARETTE

Compte tenu de la réalisation de nouveaux lotissements, et en vue de préserver le ru de la Taffarette, création d'un exutoire pour l'eau potable, équipé d'un dessableur et d'un séparateur à hydrocarbures.

Début : début septembre. **Durée** : deux mois et demi. **Gêne** : circulation ralentie.

● AVENUE DE PARIS

mise en séparatif du réseau d'assainissement, en parallèle de travaux sur l'eau potable et de voirie.

Début : 18 avril. **Durée** : 4 mois. **Gêne** : importante, mais accès riverains préservé le soir.

SIAM - Réseau

● LAGNY-SUR-MARNE

Poste Gravier du Bac : déconstruction du poste et ré-enherbement.

Début : dès intervention de ERDF. **Durée** : un mois et demi. **Gêne** : circulation difficile rue du Gravier du Bac.

● LAGNY-SUR-MARNE

Rue Vacheresse, réhabilitation du réseau d'assainissement

Début : novembre. **Durée** : un mois maximum. **Gêne** : peu.

● LAGNY-SUR-MARNE

Rue Ampère, suite aux inspections télévisées et curages, désobstruction des branchements.

Début : juin. **Durée** : deux mois maximum. **Gêne** : peu.

● LAGNY-SUR-MARNE

Canalisation Sud : le réseau d'assainissement du Siam qui traverse les communes de Saint-Thibault-des-Vignes, Gouvernes et Bussy-Saint-Georges fera l'objet d'un curage au cours de l'été.

Gêne : ponctuelle.

SIAM - Station d'épuration

● FOUR D'INCINÉRATION DES BOUES

Le four est en service depuis le 2 mai 2013. La phase de mise en marche dite « industrielle » se poursuit, et ce jusqu'au 2 juillet 2013. Au cours de cette phase, les réglages sont affinés, dans les conditions normales d'exploitation, sous la surveillance du constructeur. Au 2 juillet, les travaux de remise aux normes du four seront terminés.

Campagnes de mesures : deux campagnes de mesures dites « point zéro » ont été effectuées avant la mise en service du four, permettant ainsi d'apprécier la qualité de l'environnement en réalisant des mesures sur l'atmosphère, les sols et les végétaux. En 2014, une nouvelle campagne permettra de comparer les résultats obtenus, évaluant ainsi l'impact du fonctionnement du four d'incinération des boues.

● PLATEFORME DE STOCKAGE

Une plateforme a été aménagée pour stocker le biodagène (matériau utile à l'étape d'épuration biologique des eaux usées). Celle-ci a fait l'objet d'une intégration paysagère grâce à une végétalisation en faveur de la biodiversité.

● ECOLOGIE/PEDAGOGIE

Pour les écoles

Cette année scolaire, **53 classes**, du collège à la maternelle, ont participé aux classes d'eau soit **1310 enfants au total**.

1500 enfants environ, ont par ailleurs participé à une animation autour de la mare pédagogique : découvrir ses habitants, son rôle et comment veiller à la préservation de l'ensemble.

Ils ont visité la station

→ **36 classes** d'écoles élémentaires et de collèges

→ **10 groupes** d'adultes

→ **25 délégations étrangères**, venues découvrir la technicité de la station d'épuration et le mode de gestion de l'eau en France



Fête de la Marne

Toutes les informations sur la fête de la Marne en Marne-et-Gondoire : **tourisme.marneetgondaire.fr**

La station de Jablines intègre le Siam

Du fait de l'adhésion de Jablines à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, la gestion de la station d'épuration a été déléguée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (Siam) qui en assume désormais l'exploitation et l'entretien depuis décembre 2012.



La station de Jablines, construite en 1993, a été conçue selon un principe classique, adapté aux communes de petite taille. D'abord, une étape de dégrillage permet de retenir les déchets les plus importants. L'étape du dégraissage ensuite permet, par raclage, d'extraire les graisses remontées en surface du bassin.

L'étape suivante, épuration biologique, aère le bassin, favorisant ainsi l'élimination des pollutions carbonées et azotées par les bactéries. Les boues d'épuration ainsi formées en sont extraites. Enfin, la clarification, en laissant reposer l'eau, permet aux ultimes résidus de se déposer dans le fond du bassin, formant ainsi également des boues qui en sont ensuite extraites.

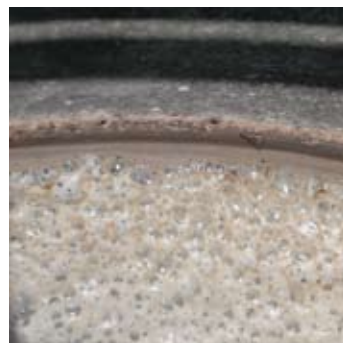
Les mesures effectuées sur l'eau, avant rejet, attestent du très bon rendement épuratoire de la station. Tous les résultats enregistrés sont situés bien en deçà de la norme.

600 habitants déversent actuellement leurs eaux usées dans la station de Jablines dont la capacité maximale a été prévue pour 800, anticipant ainsi sur la croissance démographique à venir.

En rejoignant le Siam, la station d'épuration de Jablines profite d'abord des compétences et de l'expérience d'un acteur public exclusivement voué à l'assainissement, mais également mutualise avec ses 190 000 habitants les dépenses liées au traitement des eaux usées et donc à la préservation de notre ressource en eau.



L'étape de l'épuration biologique en pleine phase d'aération



L'étape de clarification



La station est située en bordure de la Marne dans laquelle l'eau épurée est réintroduite.

Portes ouvertes 2013 : Observer la vie dans l'eau c'est commencer à la préserver



Tous les ans au début de l'été, le Siam ouvre grand ses portes dans le but de montrer à tous, les différentes étapes de l'épuration des eaux usées, mais aussi de faire découvrir l'équilibre naturel entre espèces végétales et animales d'un éco-système et ainsi de comprendre comment, en laissant un peu plus la nature se gérer elle-même, un jardin peut se passer de traitement chimiques.

Epurer les eaux usées

Le Siam c'est quoi ?

Le Siam est un syndicat intercommunal, c'est donc un organisme public composé de plusieurs communes et intercommunalités qui ont décidé de mettre en commun leurs ressources afin de gérer ensemble un projet qui les concerne toutes, en l'occurrence, l'assainissement. Une exposition pédagogique vous expliquera comment sont désignés démocratiquement les représentants de vos collectivités afin de composer un comité syndical (27 délégués en tout) qui pilote l'action du Siam.
→ **exposition pédagogique du fonctionnement démocratique** et opérationnel du Siam.

Que fait le Siam ?

Le Siam a pour mission centrale de dépolluer les eaux usées des 190 000 habitants et des entreprises du secteur de Marne-la-Vallée. Cette activité est essentielle car elle préserve la Marne des pollutions dues à l'utilisation domestique et industrielle de l'eau. Cette mission se décompose en deux étapes : dans un premier temps, collecter les eaux usées grâce à un réseau qui maille l'ensemble du territoire, depuis chaque maison jusqu'à la station à Saint-Thibault, qu'il faut contrôler et rénover de façon continue. Dans un second temps, épurer, c'est-à-dire débarrasser l'eau de toutes les impuretés qu'elle charrie afin de la rendre «propre» au milieu naturel. Un film d'animation, une maquette interactive et une visite commentée de l'usine d'épuration vous permettront de vous rendre compte de l'ensemble des opérations en jeu dans le processus épuratoire.

- Projection d'un **film d'animation** détaillant les étapes de l'épuration.
- Explication du processus épuratoire autour d'une **maquette interactive**.
- **Visite commentée de la station** d'épuration.

- Atelier sur **les étapes de l'épuration : expériences animées** et commentées.
- Atelier sur **les propriétés physiques de l'eau : expériences ludiques** pour les enfants.

Préserver l'environnement

Aller plus loin

La mission essentielle du Siam, qui est de préserver les eaux de la Marne des pollutions contenues dans les eaux usées, est au cœur de la problématique écologique. Elargir en sensibilisant les publics à un ensemble de pratiques respectueuses de l'environnement est ainsi devenu le prolongement naturel de son action. Pour préserver le milieu naturel, il est nécessaire de bien comprendre les interactions entre les différents acteurs. Le Siam a ainsi décidé de créer une véritable réserve «exemplaire» de biodiversité végétale et animale sur le territoire de la station, à Saint-Thibault-des-Vignes.

Prairies fleuries et biodiversité

Laisser pousser des prairies fleuries permet aux abeilles de butiner, aux insectes pollinisateurs de se développer, mais également aux insectes dits «auxiliaires» comme la coccinelle qui vont remplacer les traitements phytosanitaires en se nourrissant des pucerons. Une faune très diversifiée (insectes, escargots, sauterelles, campagnols...) va trouver dans les herbes hautes un habitat idéal, incitant ce faisant, les oiseaux à venir s'y nourrir et y nicher. Par ailleurs, l'herbe haute est beaucoup plus résistante et ne nécessite pas un arrosage régulier, souvent la pluie lui suffit. Sont ainsi économisés : l'eau d'arrosage, le carburant des tondeuses et les heures de travail, tout en favorisant la biodiversité végétale et animale.





Apprendre en s'amusant

Quoi de mieux que de découvrir en s'amusant ! Faire des expériences, observer dans des loupes, participer à des ateliers ou encore écouter les explications scientifiques du professeur H2O... tout droit sorti d'un cirque !

Pour parcourir les espace vert «sauvages», puis les pâtures et leurs habitants, quoi de plus agréable que de se ballader en calèche en écoutant le guide nous expliquer l'équilibre de la biodiversité végétale et animale et comment le préserver.

Pour le plaisir de vos oreilles, les musiciens d'une formation pop-rock joueront toute la journée...



Engrais naturel et paillage

Certaines parcelles enherbées ne sont jamais coupées, uniquement fauchées à l'automne. Séchée, l'herbe peut servir de fourrage pour les brebis ou à pailler le sol des plantations afin d'empêcher la pousse d'herbes indésirables et de limiter l'évaporation (et réduire ainsi l'arrosage). L'excédent sera composté, puis mélangé aux déjections des herbivores afin de produire un engrais naturel de première qualité qui remplacera, avantageusement, les engrais chimiques. Les produits phytosanitaires seront quant à eux remplacés écologiquement par des traitements naturels (purin d'ortie...) ou rendus inutiles par le

choix d'espèces locales résistantes, correctement exposées ainsi que par des pratiques protectrices (laisser l'herbe pousser au pied des arbres par exemple).

→ Atelier jardinage écologique :

association bénéfique entre espèces, paillage, arrosage, pratiques naturelles et économiques...

Animaux et complémentarité

Pour aller plus loin dans les démonstrations du rôle complémentaire des espèces animales et végétales dans un éco-système, le Siam accueille une belle variété d'herbivores : une ânes-



se, dont le rôle essentiel est d'apporter une présence rassurante aux brebis solognotes (espèce menacée) qui assurent la tonte des prairies. Aux chèvres et au bouc reviennent les chardons et les ronces délaissées par les brebis. Un poney complète le troupeau et tire fièrement sa carriole de foin quand on le lui demande (gentiment...). Tous produisent un engrais de première qualité qui fertilise naturellement l'ensemble des plantations. Quant aux oies, elles se chargent de la tonte de leur territoire et de mener une vie paisible sous l'œil attendri des visiteurs. Des ruches ont également pris place dans l'ensemble, les abeilles trouvant dans cet espace naturel préservé un pollen de première qualité.

→ Visite commentée en calèche des **prairies «sauvages» et animaux des pâtures.**

→ **Visite commentée des ruches**

et exposition.

→ **Visite des enclos et de leurs habitants :** ânesse, brebis, chèvres et bouc, poney, oies.

Mare et biodiversité

Pour observer de près et bien comprendre la fragilité de l'équilibre des biotopes «humides», le Siam a fait le choix de mettre en place une mare pédagogique. Un observatoire et des bassins tactiles (surélevés) permettent de découvrir la vie des espèces animales typiques comme la grenouille, le triton (espèce protégée) ou l'escargot d'eau ; zigzagant sur le coté, les «Demoiselles» ou des «Libellules» n'hésitent pas à venir se montrer. Au bord de la mare, un panneau pédagogique, commenté lors de la visite, permet de comprendre les différentes formes de vie et leurs interactions, dans et autour de la mare. En 2012, plus de 1000 enfants sont venus profiter de cette installation dédiée à la compréhension des équilibres naturels, à l'importance de leur préservation notamment grâce à l'action d'épuration de la station.

→ Ateliers d'observation : **bien observer les espèces vivantes dans leur milieu**, même les plus discrètes grâce aux loupes binoculaires.

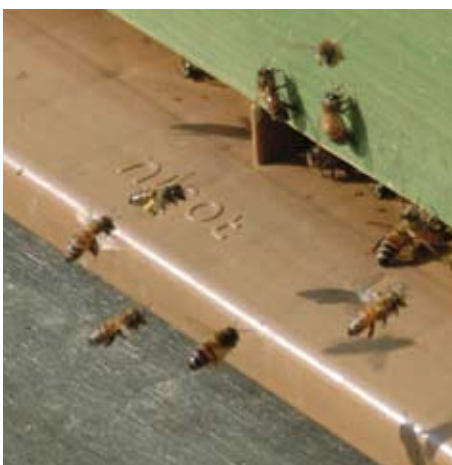
→ **Animation autour du panneau pédagogique :** la vie dans et autour de la mare.

→ Exposition, **circuit autour de la mare** sur la faune et la flore spécifiques des milieux humides.

→ **Circuit commenté du potager** qui sert notamment à nourrir les animaux durant l'hiver.

→ **Pêche à la main** dans les bassins tactiles (pour les plus jeunes).

→ **Atelier coloriage de la faune** des milieux humides (pour les plus jeunes).



● INTERVIEW

Quelle est l'activité de L'Agence de l'eau ?

*M. Christian Salomé,
Chef du service des investissements des collectivités de Seine-et-Marne et du Val d'Oise, à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie*



1- Qu'est-ce que l'Agence de l'eau ?

L'Agence de l'eau est un établissement public du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Économie et des Finances dont la mission est de financer les actions de protection de la ressource en eau et des milieux naturels. L'Agence de l'eau Seine-Normandie, partenaire du Siam depuis de nombreuses années, intervient sur l'ensemble du bassin de la Seine et les fleuves côtiers normands. Le produit des redevances perçues auprès des différents usagers selon le « principe pollueur-payeur » est distribué sous forme d'aides financières pour la réalisation des travaux qui diminuent la pollution, sécurisent l'alimentation en eau potable, protègent les ressources en eau et rétablissent l'équilibre écologique des rivières.

2- Qu'est-ce que les programmes de l'Agence de l'Eau ?

L'Agence de l'eau agit dans le cadre de programme approuvé par le Comité de bassin pour une durée de six ans. Le 10^{ème} programme couvre la période 2013 - 2018 et fixe les objectifs à atteindre, le montant des aides à apporter et des redevances à recouvrer. Il définit les modalités d'interventions pour les différentes actions soutenues par l'agence (études, travaux et missions d'animation pour la mise en œuvre d'actions spécifiques). Les redevances dont le montant restera stable en euros courants sur toute la durée du programme permettront d'apporter en six ans, 4,77 milliard

d'euros d'aides financières aux collectivités, industriels, agriculteurs et associations.

3- Pouvez-vous nous présenter le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et ses défis ?

L'objectif de « bon état écologique » pour les deux tiers des eaux de surface d'ici 2015 (Directive Cadre Européenne), conduit le 10^{ème} programme à s'orienter davantage vers la préservation des rivières et des zones humides, la prévention des pollutions diffuses et la gestion intégrée des eaux pluviales. Les 8 défis du SDA-GE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) sont déclinés intégralement dans le 10^{ème} programme de l'agence consultable sur www.eau-seine-normandie.fr. Sur le territoire du SIAM, il est prioritaire de continuer à optimiser le fonctionnement du système d'assainissement par temps sec comme par temps de pluie (favoriser la gestion à la source des EP, mettre en conformité les branchements privés) et réduire les pollutions diffuses en améliorant la gestion des espaces publics (réduire l'usage des pesticides). Le bon état écologique des rurs de la Gondoire et de la Brosse ne sera atteint que si des travaux de renaturation des berges et de leur lit sont entrepris. Le programme de l'Agence n'atteindra ses objectifs que grâce à une forte mobilisation des collectivités. Sur le territoire du Siam, l'engagement des collectivités depuis plusieurs années s'est avéré très bénéfique pour la Marne et doit se poursuivre pour les petits cours d'eau.

VIE PRATIQUE

Pour tout **renseignement pratique** sur les services de l'assainissement :
Site : www.siam77.fr
Tél. : 01 60 31 54 54

En cas d'urgence, contacter soit SAUR (pour les habitants du secteur du Val d'Europe) au **0810 017 018** ou SFDE-Véolia Eau au **0811 900 400**



● DECOUVERTE

La base régionale de plein air et de loisirs de Jablines-Annet

La base de loisirs est nichée dans une boucle paisible de la Marne, en bordure de la forêt des Vallières au Sud, et s'étend sur près de 500 hectares. Elle compte plus de dix lacs et plans d'eau et offrent un cadre naturel et paisible pour pratiquer des activités nautiques (voiles, kayak...) nature (balades, équitation, VTT,...)

de détente (plage, pédalos,...) mais également pour l'observation des oiseaux. Classée zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF de type I et II), elle héberge, au total, 270 espèces d'oiseaux. En période migratoire surtout, vous pourrez observer de nombreuses espèces d'oiseaux protégées.

Siaminfos n°14 - Juin 2013

Directeur de publication :

Christian Chapron

Directeur de la rédaction :

Christian Chapron

Rédaction/Conception-réalisation :

www.aldorande.eu - Tél. : 01 60 22 13 28

Crédits photos : Baudouin Soullis

Illustrations : Franck Maffre

Impression : papier FSC

Imprimeur : Ateliers Réunis

Tirage : 80 000 exemplaires

Distribution : Adrexo

ISSN : 1951-0047



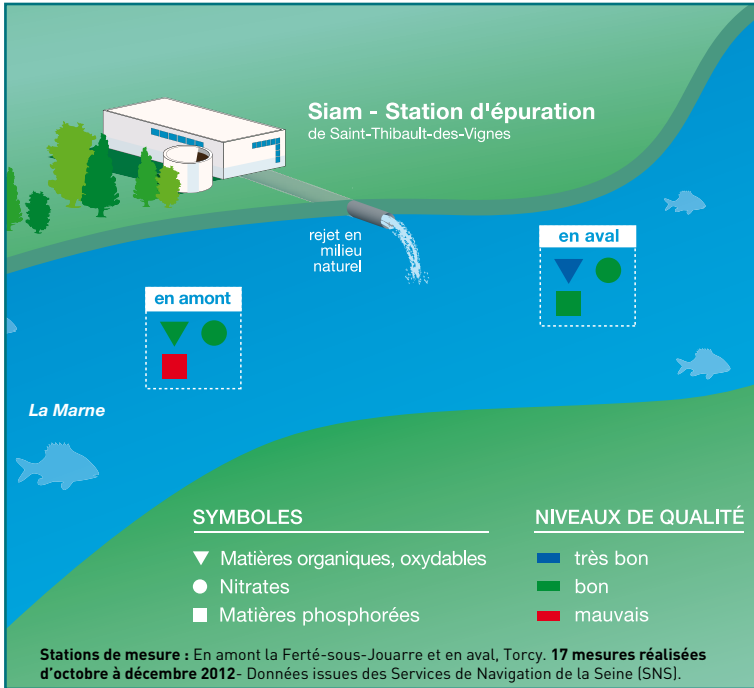
Siam : 13, avenue de la Courtilière,
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01 60 31 54 54
Fax : 01 64 30 64 12
Courriel : siam77@wanadoo.fr
Site internet : www.siam77.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

● CONTRÔLE

La Marne surveillée en permanence

Les mesures effectuées permettent de vérifier si la station d'épuration a une influence sur le milieu naturel. Les résultats 2012 confirment l'absence d'impact des rejets de la station d'épuration sur la qualité des eaux de la Marne.



En savoir +

Matières organiques et oxydables
Organiques, car elles proviennent des êtres vivants ou morts : végétaux, animaux, bactéries, champignons, et oxydables, car elles consomment l'oxygène de l'eau pour leur dégradation. Elles ont pour origine : les excréments humains ou animaux, résidus végétaux, etc.

Nitrates
Les rejets de nitrates sont induits par les activités humaines (aliments, excréments), industrielles et agricoles.

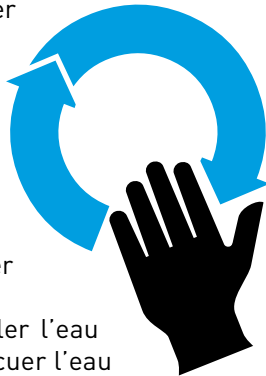
Matières phosphorées
Causées par les rejets urbains, industriels et par l'érosion des sols agricoles. Les matières phosphorées rejetées par les habitants proviennent des déjections humaines et des lessives.

● LE BON GESTE

Avant de partir en vacances, pensez à l'eau !

Fermez bien tous vos robinets pour éviter une mauvaise surprise. Et coupez l'eau au compteur. Ainsi, en cas de fuite pendant votre absence, votre facture d'eau n'en sera pas alourdie ! Pensez à mettre des réservoirs à eau pour vos plantes (une bouteille plastique coupée fera l'affaire !) et vérifiez bien votre arrosage automatique pour ne pas arroser inutilement.

A votre retour, pensez à bien faire couler l'eau des robinets quelques minutes pour évacuer l'eau qui aura stagné dans vos tuyaux.



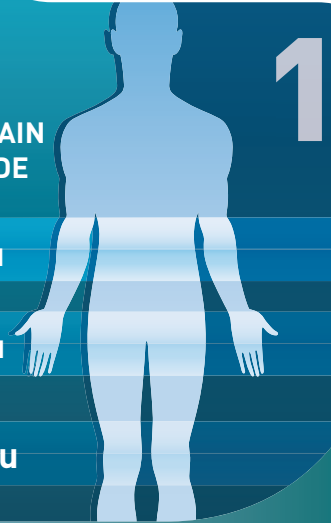
LES ENFANTS ET L'EAU

1 LE CORPS HUMAIN EST COMPOSÉ DE

A : 60% d'eau

B : 40% d'eau

C : 20% d'eau



2

COMBIEN FAUT-IL D'EAU POUR PRODUIRE UNE FEUILLE DE PAPIER A4 ?

A : 0.5 Litre B : 5 Litre C : 10 Litre

3

QUEL EST LE MEILLEUR MOMENT DE LA JOURNÉE POUR ARROSER LES FLEURS ET LÉGUMES DU JARDIN ?

A : A MIDI, LORSQU'IL FAIT TRÈS CHAUD ET QUE LES PLANTES ONT TRÈS SOIF
B : LE SOIR, LORSQUE LE SOLEIL EST PARTI ET QU'IL FAIT MOINS CHAUD.

4



QUEL EST LE SURNOM DE NOTRE PLANÈTE ?

A : LA PLANÈTE BLEUE
B : LA PLANÈTE VERTE

5

COMMENT S'APPELLE L'ENDROIT OÙ UN FLEUVE SE JETTE DANS LA MER ?

A : ESTUAIRE B : CONFLUENT
C : AFFLUENT



1 - Réponse A : Le corps est composé en moyenne de 60% d'eau, sachant que la majorité de cette eau se trouve dans notre cerveau.
2 - Réponse C : 10L d'eau sont nécessaires pour fabriquer une seule feuille de papier.
3 - Réponse B : Si tu arroses le jardin à midi, le soleil va assécher la terre et les plantes n'auront pas le temps de boire.
En revanche, si tu arroses le soir une fois le soleil parti, tes plantes auront le temps d'absorber toute l'eau.
4 - Réponse A : Avec 71% d'eau contre 29% de terres, la Terre vue du ciel ressemble à une énorme boule bleue.
5 - Réponse A : L'estuaire est le lieu où le fleuve se jette dans la mer. Un confluent est un point de rencontre entre plusieurs cours d'eau.
Un affluent est un cours d'eau qui se jette dans un autre.